
Revue africaine

TOMBEAU DE LA CHRÉTIENNE (1)

PREMIÈRE PARTIE

HISTOIRE DU MONUMENT.

A son dernier voyage en Algérie, l'Empereur avait remarqué, en traversant la Mitidja, le *Tombeau de la chrétienne*, qui, vu à cette distance, apparaît comme une sorte de Tumulus d'assez grande dimension. Cependant, si la position excentrique de ce monument et, surtout, l'absence de routes n'en avaient pas rendu l'accès impossible aux voitures, difficile aux cavaliers et même aux piétons (2), S. M. aurait pu reconnaître dès-lors et par elle-même que c'était un véritable édifice, de proportions considérables, que sa haute antiquité, sa destination et son architecture recommandaient, d'ailleurs, à l'attention des hommes d'étude.

Car, bien que découronné, depuis longtemps sans doute, de plusieurs de ses assises supérieures et dépouillé de son revête-

(1) Nous avons donné dans le précédent numéro de la *Revue* un fragment de notre Rapport général sur l'exploration du Tombeau de la Chrétienne; d'après les observations qui nous ont été faites et dont nous avons reconnu la justesse, nous nous sommes décidé à le publier intégralement aujourd'hui.

(2) La route carrossable qui, du bord de la mer, à Beauséjour, va à Sidi-Rachid, dans la plaine, en passant un peu à l'Ouest du Tombeau de la Chrétienne, n'a été commencée qu'au mois de septembre 1865.

ment, le noyau de la construction — la seule chose qui fût visible avant nos travaux — avait encore une largeur apparente de 60 mètres au moins; et, en y comprenant son comble pyramidal à gradins, il s'élevait de près de 33 mètres sur une colline qui, elle-même, est à 261 mètres au-dessus du niveau de la mer. Maintenant, si sa colonnade d'ordre ionique ancien était tombée sous les coups des indigènes, qui l'ont démolie pierre à pierre, afin de faire des balles avec le plomb de ses agrafes de scellement (1), il restait pourtant, répandus çà et là, assez de tambours de colonnes, de chapiteaux et d'autres membres d'architecture pour permettre à la pensée de reconstruire, *approximativement*, bien entendu, ce mausolée des rois de la Mauritanie.

Car cette masse informe, presque entièrement ensevelie au milieu de l'entassement des pierres que le vandalisme et la cupidité, encore plus que l'action des siècles, ont arrachées de ses flancs, c'était bien le squelette du *monumentum commune Regiae gentis* que le géographe Pomponius Méla signalait, il y a plus de dix-huit cents ans, entre Caesarea (*Cherchel*) et Icosium (*Alger*) : du moins, nous espérons le démontrer dans ce mémoire et démontrer aussi que cette sépulture royale commune est l'œuvre de Juba II; que ce prince voulut, en l'édifiant, suivre l'exemple de son patron Auguste, qui s'était fait un tombeau de famille, et imiter surtout ses propres ancêtres numides, dont le monument mortuaire subsiste encore dans la province de Constantine sous le nom de *Medracen*, construction moins considérable que notre Tombeau de la Chrétienne, mais son modèle évident sous le rapport de la forme générale.

Juba II, on le sait, est le fils du roi numide de même nom, que César vainquit à Thapsus; et, encore enfant, il avait orné le triomphe du Dictateur. Dès lors, l'illustre auteur de la vie de César avait un motif de plus pour s'intéresser à notre Monument, outre ceux qui recommandaient déjà celui-ci à son attention. Quoi qu'il en soit, S. M. décida que le Tombeau de la Chrétienne

(1) Lors de la grande invasion des Barbares, ceux-ci agirent de même à Rome et ailleurs, sans doute; après qu'ils eurent tout pris, on les vit creuser les pierres des monuments pour en retirer les fiches en bronze qui les reliaient les unes aux autres.

serait enfin exploré intégralement, au moyen d'allocations fournies sur sa cassette particulière, et Elle voulut bien désigner MM. Berbrugger et Mac-Carthy (1) pour accomplir cette œuvre jusqu'à solution complète des deux questions suivantes :

1° Quelle est la véritable forme architecturale du Tombeau de la Chrétienne ?

2° Que contient-il à l'intérieur ?

Avant d'exposer ce qui a été fait pour résoudre ce double problème, abordons certaines considérations générales qui constituent le préambule oblige de ce rapport.

Nous entrerons en matière par ce qui concerne le site même du monument.

Dans les temps primitifs, on choisissait pour lieux de sépulture des terrains stériles, incultes ou tout au moins éloignés des centres d'habitation. S'il est logique, en effet, de prendre pour champ de repos celui où les bruits de l'activité humaine ne doivent pas se faire entendre, le domaine du silence étant assez naturellement celui de la mort, il faut avouer qu'à ce point de vue, le site du Tombeau de la Chrétienne répond fort bien, et a dû toujours répondre, à l'antique programme; car il est privé de ce qui attire les populations et possède, par contre, ce qui les repousse. L'eau y manque tout-à-fait et la terre cultivable y est très-rare, ce qui le vouait fatalement à la solitude; or, pour le peuple proprement dit, partout et à toutes les époques, un canton sans habitants est inévitablement hanté par les génies et les fantômes. Ce fut bien pis, sans doute, quand le gigantesque mausolée mauritanien vint projeter son ombre funèbre sur ce désert de broussailles : édifice de mort, il ne put manquer d'ajouter aux sombres légendes locales et aux terreurs qu'elles faisaient naître. Il est impossible de prouver régulièrement que ces terreurs avaient subsisté sans interruption jusqu'à nos jours, mais il est permis de le présumer, lorsqu'après notre entrée en galerie de mine dans le Tombeau de la Chrétienne, opération qui semblait devoir porter un coup mortel à toutes les légendes de djinns et de reve-

(1) Dans cette mission, M. Mac Carthy fut chargé spécialement des études graphiques et M. Berbrugger, outre sa tâche archéologique, eut la direction des travaux et la prescription des dépenses.

nants, beaucoup d'indigènes ne voulurent pas y pénétrer, même accompagnés par nous, dans la crainte des êtres surnaturels qu'ils supposaient pouvoir y rencontrer !

Mais si notre Monument repoussait les indigènes par ce côté redoutable, il les attirait, d'une autre, par la séduisante tradition de richesses immenses qui s'y trouvaient renfermées, disait-on. Tirillés entre la cupidité et la superstition, ils trouvaient moyen de tout concilier en se tenant éloignés du Tombeau durant la nuit, et en y faisant pendant le jour ces fouilles inintelligentes et vaines dont nous avons trouvé de si nombreuses traces.

S'il est impossible de produire une série complète de documents établissant la permanence de l'état de solitude dans cet endroit, on peut invoquer des témoignages isolés qui l'attestent positivement pour certaines époques : par exemple, celui de Michel Cervantes qui fut esclave ici, il y a trois siècles, et qui, dans son épisode du *Captif*, qualifie de *désert* le canton du Tombeau de la Chrétienne... Nous pouvons d'ailleurs certifier, personnellement, que le 19 octobre 1835, date de la première visite des Français à ce moment, c'était toujours un désert véritable.

Il est à remarquer que le *Kober Roumiu*, qui se voit de tant de côtés et de si loin, d'où l'on distingue tant de localités, plaines ou montagnes, ne pouvait être aperçu de la capitale des rois de Mauritanie, le Chenoua s'interposant comme un écran gigantesque entre lui et Caesarea (*Cherchel*). Ne serait-ce pas précisément cette circonstance qui aurait déterminé le choix de l'emplacement ; et Juba II, par un sentiment analogue à celui qui fit abandonner à Louis XIV le château de St-Germain, d'où l'on voyait l'abbaye de St-Denis, cette nécropole de nos anciens rois, n'a-t-il pas voulu éviter que son futur tombeau ne vint à chaque instant l'attrister de sa sombre perspective dans son royal palais de Césarée ?

Au sommet de notre monument, c'est-à-dire à près de 300 mètres au dessus du niveau de la mer, s'offre aux regards le spectacle imposant d'un de ces paysages qui impressionnent et font rêver. Au nord, c'est la mer qui donne de la grandeur au tableau et en rompt l'uniformité par ses brusques variations.

Ici, elle ronge et déforme sans relâche les côtes sauvages et so-

litaires du golfe de *la Mauvaise femme*(1), que limitent, d'Ouest en Est, le Ras el Amouche et le Ras Kenateur, pointes septentrionales du Chenoua et du Bouzaréa; golfe sans autres abris que des criques étroites accessibles seulement aux bâtiments du plus faible tonnage et dont il faut s'éloigner sans retard, au moindre indice de tempête, car, bordées pour la plupart de roches bizarrement entassées selon les hazards de leur chute, deux ou trois à peine de ces échancrures offrent une petite plage où l'on puisse au besoin haler de simples embarcations.

Le long de ce golfe, dans une vaste bande de broussailles épaisses, resserrée entre le Sahel et le rivage de la Méditerranée, lande à peine entamée, entre Tipasa et Tagouraït, par des défrichements européens ou kabiles (2), une grande quantité de ruines romaines, assez confuses pour la plupart, rompent par leurs silhouettes grisâtres la monotonie de la sombre verdure des maquis. Nombreuses surtout au bord de la mer, il s'en rencontre aussi quelques-unes sur les contre-forts de la chaîne littorale et sur le plateau qu'ils supportent. Peu importantes, sauf de rares exceptions, ce sont des restes d'habitations isolées et surtout des citernes, constructions hydrauliques dont la multiplicité témoigne que, dans l'antiquité comme de nos jours, l'eau courante était bien rare sur cette partie de la côte. Ajoutons qu'elle témoigne encore que les anciens, plus prévoyants que nous, avaient su combattre victorieusement la sécheresse native du sol en s'assurant le moyen d'emmagasiner annuellement, en quantité suffisante, les eaux pluviales si abondantes dans ce pays.

Il va sans dire que là, comme ailleurs, cet enseignement des anciens est complètement stérile pour les nouveaux venus.

(1) Ne trouvant aucun nom pour ce golfe dans les documents hydrographiques modernes, nous lui appliquons celui qu'on rencontre dans les portulans espagnols du moyen âge, où il est appelé *Bahia de la Mala Muger*, à cause d'une tradition que nous expliquerons plus loin.

(2) Dans une tournée que M. le Maréchal duc de Magenta a faite entre Alger et Cherchel, il a reconnu la nécessité de continuer jusqu'à Tipasa la route du littoral qui s'arrêtait sous le Tombeau de la Chrétienne. On y travaille en ce moment, et ce complément d'une communication très-importante va certainement modifier, avec avantage, l'aspect d'une contrée demeurée jusqu'ici à peu près sauvage.

En somme, sur la partie moyenne de ce golfe, les ruines romaines ne rappelaient de véritables centres de population qu'à Tagourait et à Bou Ismaïl. L'existence exceptionnelle de fontaines abondantes y avait attiré les colons romains comme elle y a amené les nôtres.

Au Sud du Tombeau de la Chrétienne et à l'horizon, se développe la chaîne de l'Atlas où l'on remarque, parmi ses points culminants, le Dira à l'Est et surtout le Zakar à l'Ouest, jalons de la grande voie romaine intérieure qui allait de Carthage jusqu'à la Tingitane, détachant à *Sufasar* (AMOURA) — presque sous le méridien du Mausolée royal — un embranchement sur la métropole mauritanienne.

Entre l'Atlas et la colline qui porte le Tombeau royal, s'étend la Mitidja dont la fertilité attirait les populations tandis que son insalubrité les repoussait. Les anciens paraissent avoir encore résolu ce problème africain : pour s'assurer les avantages de la plaine sans en subir les inconvénients, ils bâtissaient leurs demeures, à une hauteur convenable, sur les contre-forts de l'Atlas et du Sahel... quand ils ne faisaient pas cultiver leurs terres par les paysans indigènes. Nous faisons mieux : nous assainissons par la culture intégrale du sol.

On a vu qu'à l'Ouest, le Chenoua fermait la perspective interceptant la vue de Caesarea ; le rideau qu'il forme se complète vers le sud par les montagnes des Beni Menasser, dont la plus remarquable, le Mohammed Ou Ali, a reçu de nos colons — à cause de sa forme — le nom pittoresque de PAIN DE SUCRE.

Enfin, à l'est, un autre rideau, formé par le Bouzaréa, masque la vue d'Alger (*Icosium*), une des villes fondées par Hercule, représenté par ses compagnons au nombre de vingt (*eikosi*, d'où Icosion, puis Icosium). Cette origine devait la rendre chère à Juba II, ce prince ayant aussi la prétention de descendre du même demi-dieu ; et la prétention était modeste, puisque ses sujets, au dire de Minutius Félix, le tenaient lui-même pour un dieu complet : *Et Juba, Mauris volentibus, Deus est!*

Le plaisir que procure le splendide panorama dont on jouit au sommet du Tombeau de la Chrétienne, est souvent troublé par des myriades de guêpes, mouches, moustiques ou mouche-

rons qui s'accumulent parfois, surtout le matin, sur la plateforme supérieure du monument, et en chassent par leur insupportable bourdonnement, sinon par leurs piqûres, l'observateur le plus intrépide; mais, par bonheur, cet importun nuage animé ne plane pas tous les jours.

Nous laissons aux naturalistes le soin de découvrir la cause de ce phénomène et d'en expliquer les intermittences.

Quant à l'emplacement même du Tombeau, c'est, on l'a vu déjà, le sommet d'une colline élevée de 261 mètres au-dessus du niveau de la mer et qui fait partie de la chaîne du Sahel (1), dont elle marque le point de moindre épaisseur. Cette colline, avec d'autres qui s'y rattachent, forme le rebord d'une étroite cuvette ovale qui laisse échapper les eaux de pluie par plusieurs ravins dont les plus considérables sont, à l'est, Ben-Khoucha, et Oued-Magraman, à l'ouest.

Tout ce terrain est hérissé de genêts épineux, lentisques, arbousiers, chênes bellout, bruyères et autres représentants d'une flore sauvage bien connue. Nous renvoyons d'ailleurs, pour cette question, à l'intéressant Mémoire de M. Jourdan, intitulé : *Botanique murale du Tombeau de la Chrétienne*, comme nous renvoyons, pour la question géologique et minéralogique, à l'excellent travail que M. Ville, ingénieur en chef des mines, a bien voulu rédiger, sur notre demande, et qui a été, ainsi que l'autre, annexé à notre Rapport général.

Abordons maintenant le côté historique de notre sujet.

La mention la plus ancienne que l'on connaisse du Tombeau de la Chrétienne — et l'unique dans l'antiquité — se rencontre dans le *De situ orbis* de Pomponius Méla, géographe né en Espagne, et qui écrivait, à ce que l'on croit, vers l'année 45 ou 46 de J.-C.; elle est ainsi conçue :

« Iol, ad mare, aliquando ignobilis; nunc, quia Jubae Regia
 » fuit et quod *Cæsarea* vocitatur, illustris. Citra hanc (nam in
 » medio fermé litore sita est), *Cartinna* et *Arsinna* sunt oppida,
 » et *Quiza* castellum et *Laturus* sinus, et *Sardabale* fluvius;

(1) Selon les lieux, les mots *Sahel*, *Rif* ou *Dahara* s'appliquent dans l'Afrique septentrionale aux chaînes de montagnes qui bordent la mer.

» ultra, MONIMENTUM COMMUNE REGIÆ GENTIS, deinde *Icosium*, etc. » (Liv. I^{er}, chap. vi, p. 38. Edition de Leyde, 1748.)

Ce que nous traduisons, en rectifiant les noms de lieux estropiés :

« Iol, sur le bord de la mer, jadis inconnu; illustre maintenant pour avoir été la cité royale de Juba et parce qu'il se nomme Césarée. En deçà (à l'ouest), les bourgs de Cartenna et d'Arsenaria, le château de Quiza, le golfe Laturus et le fleuve Sardabale; au delà (à l'est), le MAUSOLÉE COMMUN DE LA FAMILLE ROYALE, ensuite Icosium, etc. »

Cette citation si courte a motivé beaucoup de commentaires, où l'on a généralement négligé ce qu'elle offre de plus instructif.

D'abord, s'il est évident, par les mots « *Quia Jubae regia fuit*, » appliqués à Iol, que Juba II était mort quand Pomponius Méla écrivait ceci, il ne l'est pas moins que si son fils et successeur, Ptolémée, l'avait déjà suivi dans la tombe, ce ne pouvait pas être depuis longtemps, puisque la contrée est encore appelée par notre auteur *Numidie* et non *Mauritanie césarienne*, désignation qu'elle reçut officiellement de Claude dès l'an 42 de J.-C., c'est-à-dire deux ans après l'assassinat de Ptolémée.

Le passage cité date donc, selon toute probabilité, d'une époque comprise entre l'an 23 de J.-C., où Juba II mourut, et l'an 42, où son royaume, déclaré province romaine, reçut une nouvelle désignation, si ce n'est même dès l'an 40 (1). Il y a lieu, par conséquent, de rectifier sur ce point la biographie de Pomponius Méla, qui aurait écrit son livre un peu plus tôt qu'on ne le croit communément.

Mais passons à une autre remarque qui va au fond du sujet. Pomponius Méla, qui est géographe, a pour but, dans le passage que nous venons de citer, — comme dans le reste de son ou-

(1) On voit, par les inscriptions, que les colons romains établis dans le pays, sans attendre la décision officielle, avait daté de l'an 40 (celle même de la mort de Ptolémée) l'érection de la Numidie occidentale et de la Mauritanie en provinces romaines, sous les noms de Mauritanie Césarienne et Tingitane. Nous avons démontré ce fait, il y a déjà dix ans (*V. Revue Africaine*, 1^{er} volume, p. 20, etc.); ce qui n'a pas empêché certains écrivains d'attribuer cette détermination à des personnes qui n'en ont traité qu'après nous.

vrage, — de décrire des contrées et d'en énumérer les divers centres de population. Comment se fait-il qu'il s'écarte tout-à-coup de son plan pour mentionner un simple édifice, celui qu'il appelle *Monumentum commune Regiæ gentis*? Ce monument avait donc une bien grande importance, outre celle de sa destination royale, pour motiver une pareille exception. Au reste, une fois mis sur la trace par cette circonstance, le monument en question, qu'il place entre Iol-Cæsarea (Cherchel) et Icosium (Alger), n'était pas difficile à retrouver : par sa masse, sa forme, son architecture, la nature de sa destination conservée traditionnellement, le Tombeau de la Chrétienne s'indiquait de lui-même : il ne pouvait être autre chose que cette sépulture royale ; et nulle construction antique, d'ailleurs, dans cette zone, ne pouvait lui disputer ce rôle.

Si Mannert avait pu étudier la question sur place, il aurait certainement saisi la valeur de cette circonstance, et n'aurait point placé le *Monumentum commune* sur le cap Ténès, endroit où il n'y a pas la plus légère trace de ruines romaines ou autres.

Les commentateurs de Pomponius Méla se sont abstenus prudemment de proposer aucune synonymie pour ce monument ainsi introduit dans une liste de cités et de bourgades ; mais ils se sont livrés à d'autres conjectures assez hasardées : Vossius, par exemple, en opposition avec tous les manuscrits, propose de lire *munimentum* au lieu de *monumentum* (ou sa variante *monimentum*), parce que, dit-il, il s'agit là d'un fleuve frontière. Un deuxième épilucheur de textes se moque de cette conjecture, mais c'est pour la remplacer par une autre qui n'est pas plus acceptable.

Plus judicieux, Gronov, de Hambourg, mieux connu sous son nom latinisé de Gronovius, pense que, dans ce passage, Pomponius Méla traduit, ainsi qu'il l'a fait ailleurs, une expression africaine par une périphrase latine, et croit qu'il s'agit d'un *Tombeau royal*, faisant remarquer que l'édifice était très-bien placé près de Iol, capitale des rois du pays. Cette conjecture, que, d'ailleurs, le texte même de Pomponius suggère, est corroborée par l'opinion de M. Judas, orientaliste.

expert dans les langues phénicienne et libyque, et qui est d'avis que l'expression *Kober Roumïa* des Arabes est l'ancienne désignation phénicienne elle-même, laquelle, ramenée à son sens originel, signifie *Tombeau royal*. En l'adoptant, les indigènes, au lieu de traduire, comme ils l'auraient dû, ce mot étranger *Roumia*, le trouvant sous cette même forme dans leur propre langue, lui ont donné le sens qu'il y avait le plus habituellement; méprise qui en a engendré quelques autres que nous allons examiner rapidement.

Ainsi, *Kober Roumïa*, entendu comme on vient de le dire, a introduit l'absurde désignation de *Tombeau de la Chrétienne*; et son équivalent, *Fuesa de la Cristiana*, chez nos voisins de la péninsule ibérique, nom qu'ils ont changé au commencement du xvi^e siècle contre un autre non moins erroné, celui de *Caba Rumia*.

Quant à la traduction française, il est à présumer qu'un détail d'architecture mal compris a surtout contribué à enraciner l'erreur qu'elle exprimait. Même avant nos travaux de déblai, on apercevait le fragment d'un croisillon de panneau en haut de la fausse porte du nord; ce *croisillon* a été pris pour une *croix* par des observateurs superficiels, bien que, loin d'être isolé par ses extrémités, comme il l'aurait dû être dans cette hypothèse, il se confondît entièrement avec les moulures qui l'entouraient. Partant de cette appréciation fautive, on s'est dit :

Un tombeau marqué d'une croix renferme nécessairement un chrétien ou une chrétienne, sinon des chrétiens et des chrétiennes. Puis, l'équivoque désignation arabe aidant, et un peu aussi la fautive tradition espagnole, qui donne à la *Cava* (prononcez Caba) pour sépulture le monument dont il s'agit (1), celui-ci devint enfin le « Tombeau de la Chrétienne, » nom que nous lui conservons parce que l'usage l'a consacré, mais tout en protestant contre son impropriété radicale.

Tombeau de la Grecque ou *des Grecs* eût mieux traduit *Kober Roumia* (2) dans cette hypothèse, puisque ce monument, *grec*

(1) La *Cava* ou *Caba* (du mot arabe bien connu *kahba*) est la fille du comte Julien, la belle Florinde.

(2) *Roumi* vient évidemment du mot *Roma*, mais les Arabes en ont

par son architecture, renferme une princesse *grecque*, Cléopâtre Séléné, et un *Grec* par inclination, Juba II, l'*Helléniste* éminent, dont la statue était en *Grèce*, dans le Gymnase d'Athènes, qui avait orné son palais d'excellentes copies *grecques* des plus remarquables statues de la *Grèce*, et avait enfin élevé son tombeau dans le style *grec*.

On aurait même traduit *Kober Roumia* par « Tombeau de la Romaine ou des Romains, » que la version eût été encore acceptable, puisque, des deux personnes royales que ce monument a reçues, la première, Cléopâtre Séléné, était *Romaine* par son père, Marc-Antoine, comme elle était *Grecque* par sa mère; et que l'autre, Juba II, élève et favori d'Auguste, nourri et instruit à *Rome*, battait monnaie au type *romain*, avec légendes *latines*, et qu'il acceptait le titre *romain* de duumvir honoraire dans deux colonies de l'Empire.

Si l'on conteste ce que nous venons de dire, que deux personnes seulement avaient été déposées dans le mausolée mauritanien, objectant que la famille de Juba II comprenait, outre ce prince et sa femme, leur fils Ptolémée, leur fille Drusilla et Alexandre Hélios, frère de Cléopâtre Séléné, nous répondrons ceci :

Ptolémée a été assassiné à Rome en 40 de J. Ch.; par ordre de son cousin Caius Caligula; et une révolte générale de la Mauritanie, causée par ce meurtre même, éclata aussitôt et dura plusieurs années. Il est bien peu probable que, dans de pareilles circonstances, le corps du fils de Juba II ait été apporté dans le tombeau de sa famille.

Quant à sa sœur Drusilla, on sait qu'elle se maria avec Antonius Felix, préfet de Judée, et suivit son mari sur une terre étrangère.

Alexander Helios, ou *Soleil*, frère de Cléopâtre Séléné ou *Lune*, n'était pas de la famille royale de Mauritanie et n'avait pas droit à reposer dans son *Monumentum commune*. Venu à Caesarea avec sa sœur, à la suite de la conquête de l'Égypte,

étendu l'application aux byzantins ou *grecs*, qu'ils ont trouvé en possession de ce pays quand ils sont venus pour en faire la conquête.

après la mort de celle-ci, qui eut lieu 17 ans avant celle de Juba II, il n'était plus qu'un étranger pour ce prince.

Par ces motifs, nous nous croyons fondé à dire que le Mausolée royal de Mauritanie n'a eu que deux hôtes, Cléopâtre Séléné et Juba II. On en va voir immédiatement d'autres preuves.

Car il y a accord parfait entre la disposition matérielle de l'hypogée du Tombeau de la Chrétienne et le nombre, la qualité et l'ordre de décès des deux seules personnes royales qui, selon nous, ont dû y reposer.

Ainsi, de ces deux personnes, Cléopâtre Séléné, *l'inférieure en dignité*, est morte la première; et, en effet, le caveau qui se présente le premier est, en même temps, le plus petit. Juba II, le *principal personnage*, est mort le second; et le deuxième caveau est aussi le plus grand et il est à la place d'honneur dans l'axe de l'édifice. Ce contrôle de l'histoire par le monument, et, de celui-ci, par l'histoire confirme, on le voit, ce que nous avons avancé plus haut (1).

Dans la nomenclature des divers noms imposés à notre mausolée par le caprice ou l'ignorance, celui de *Tombeau de la Reine* va clore la liste. Si l'on demande d'où il vient, nous répondrons par l'anecdote que voici.

A la première expédition de Constantine, en 1836, nous avons bivouaqué avec l'armée au pied de *Soma* (la tour), ruine romaine dont aucun de nous n'avait eu connaissance jusque là, puisque c'était la première fois que les Français pénétraient, de ce côté, dans l'intérieur du pays. Cependant, à notre très-grande surprise, nous l'entendîmes appeler par tout le monde, et presque au débotté, *Tombeau de Constantin*; cette hérésie historique se fondait uniquement sur ce que c'était en effet un tombeau et qu'il n'était pas bien loin de *Constantine*.

Tombeau de la Reine doit provenir de quelque baptême archéologique de ce genre.

(1) Selon toute probabilité, le Tombeau, élevé du vivant de Juba II et de sa femme, comprit, dès l'origine de la construction, les deux caveaux mortuaires dont il s'agit. Si la dynastie eût duré, les autres souverains se seraient fait faire des caveaux dans la galerie, longue de 144 mètres, dont il sera bientôt question.

En tous cas, la *Reine* Cléopâtre, n'y peut être pour rien, car ceux qui emploient cette désignation sont précisément des gens illettrés; et, d'ailleurs, à l'époque où elle avait déjà cours, qui songeait ici aux personnages de la dernière dynastie mauritanienne, dont les noms n'étaient pas, comme à présent, dans toutes les bouches?

Après avoir expliqué pourquoi nous identifions le Tombeau de la Chrétienne au *Monumentum commune Regiae gentis*, essayons de prouver qu'il est l'œuvre de Juba II. Mais, pour rendre la démonstration plus compréhensible, faisons-la précéder d'une description succincte du monument, tel que nos travaux récents l'ont enfin révélé.

Le Tombeau de la Chrétienne, qui devait avoir originairement une quarantaine de mètres de hauteur (il en a encore trente-trois) sur soixante-quatre mètres de diamètre à la base, est, comme forme générale, un *cylindre* à facettes, reposant sur un *plateau* carré et coiffé d'un *cône* à gradins. Pour user d'une comparaison vulgaire mais expressive, nous dirons qu'il rappelle assez, comme aspect d'ensemble, certains grands biscuits de Savoie que chacun connaît et qui sont moulés en forme de rotonde.

Sa partie cylindrique, couronnée par une corniche très-simple courant tout autour de l'édifice, au-dessus d'une frise, était entourée de soixante colonnes engagées, d'ordre ionique ancien, dont la série s'interrompait aux points cardinaux par quatre fausses portes encadrées dans des chambranles et surmontées d'entablements particuliers. Cinquante-deux de ces colonnes avaient des chapiteaux à bandeaux, comme ceux de l'Érechteïon, à Athènes, bandeaux qui sont remplacés par des palmettes sur les chapiteaux des huit colonnes qui flanquent les fausses portes.

A l'intérieur, le Tombeau de la Chrétienne renferme un hypogée d'un développement total de 170 mètres, qui se décompose ainsi :

1° Entrée primitive sous le vantail de droite de la fausse porte de l'Est;

2° Caveau d'attente (1) dit des Lions, à l'extrémité du couloir d'entrée ;

3° Galerie longue de 141 mètres ;

4° Premier caveau mortuaire ;

5° Deuxième caveau mortuaire.

Avec ces éléments sous les yeux, la discussion devient plus facile.

Remarquons, d'abord, que Pomponius Méla, procédant de l'ouest à l'est, dans son énumération, mentionne — immédiatement après la Ville royale de Juba II — le Mausolée commun de la famille royale. Il semble donc évident que cette famille est celle de Juba II ; car, autrement, l'auteur aurait indiqué, par une expression spéciale, de quelle autre famille royale il entendait parler. On dira, peut-être, que cela n'est pas une preuve et que l'écrivain a très-bien pu manquer d'attention ou de logique ; et que, par conséquent, il est permis de douter que notre Tombeau de la Chrétienne soit le mausolée de la nouvelle dynastie mauritanienne, inaugurée par Juba II, 25 ans avant J.-C., plutôt que celui de l'ancienne, éteinte dans la personne de Bocchus III, 33 ans avant J.-C. Nous répondrons qu'il y a des faits très-significatifs qui témoignent en faveur de la première opinion ; par exemple, l'exacte concordance que nous signalions tout-à-l'heure, du nombre et des proportions des caveaux de l'hypogée avec les données de l'histoire ; sans préjudice d'autres preuves, qui vont être développées afin d'établir solidement la thèse qui est en question et prouver, en même temps, que c'est bien Juba II qui a élevé ce monument.

Appelons d'abord l'attention du lecteur sur l'imitation évidente du *Medracen* (2) dans la forme générale du Tombeau de la Chrétienne.

(1) Dans le système de construction de ce vaste hypogée, on devait bâtir les caveaux à mesure des décès, comme nous venons de l'indiquer et comme il sera expliqué bientôt plus amplement ; d'où la nécessité d'un caveau d'attente, sorte d'antichambre mortuaire, où le défunt restait déposé jusqu'à ce que son caveau spécial fût terminé. Celui-ci a été appelé caveau des Lions à cause d'un lion et d'une lionne qui y sont sculptés sur un linteau de porte.

(2) Nous rappelons ici que le *Medracen*, monument similaire, moins haut, mais plus ancien et mieux conservé que le nôtre, et qui s'élève dans la province de l'Est, entre Constantine et Batna, a été très-probablement le Mausolée royal des rois de l'ancienne Numidie.

tienne et celle de l'architecture grecque dans ses principaux détails ; imitation si naturelle de la part de l'helléniste et philhellène Juba II, dont les ancêtres reposaient dans ce *Medracen*, et qui ne se comprendrait guère dans un mauritanien pur sang, comme était le dernier des Bocchus.

En outre, circonstance assez remarquable, presque tous les signes d'appareillage des pierres du Tombeau de la Chrétienne sont des lettres latines. Cela ne s'explique guère, si l'on attribue l'érection de ce monument à l'un des rois de l'ancienne dynastie mauritanienne, tandis que ce devient très-naturel si on l'attribue à Juba II ; puisqu'entre la mort de Bocchus III et l'avènement de ce dernier, Auguste avait installé plusieurs colonies romaines dans cette partie de l'Afrique septentrionale. Le nouveau souverain put donc recruter dans ces centres de population italique de nombreux ouvriers romains, qui ont naturellement employé comme signes d'appareillage les lettres de leur alphabet national.

Nous n'insisterons pas davantage sur le point en litige, parce que ce qui précède peut suffire et que, d'ailleurs, dans la suite de ce rapport et à leur place arriveront les autres considérations qui corroborent notre opinion à cet égard.

Dans un rapport (1855-1856) sur nos premiers travaux au Tombeau de la Chrétienne, nous avons soulevé une question sur laquelle nous sommes revenu depuis lors, celle de savoir si le Mausolée royal de Mauritanie a été élevé par Juba II sur l'emplacement d'un monument analogue antérieur qu'il aurait englobé, et dont il ne serait en quelque sorte que l'enveloppe.

En un mot, ce prince a-t-il pris aux plus anciens rois mauritaniens leur sépulture commune, comme il leur a pris leur capitale, Iol, qu'il s'est contenté de débaptiser, l'appelant *Caesarea*, en mémoire de son bienfaiteur César Auguste.

« Colonia Caesarea, dit Solin, a divo Claudio deducta, « Bocchi prius regia, postmodum Jubae... »

Nous devons avouer que la découverte de l'hypogée du Tombeau de la Chrétienne et nos observations pendant la dernière période de l'exploration de 1865-1866, ont plutôt affaibli que

corroboré notre foi primitive dans cette opinion ; bien que, parmi les faits qui nous l'avaient suggérée, il en est qui conservent encore toute leur force, par exemple celui-ci :

Au sud-est du Tombeau, on observe deux grands échantillons de doucine, engagés dans le noyau du monument, de manière à faire supposer qu'ils n'y figurent que comme matériaux ; ces échantillons mesurent 1 m. 50 d'avant en arrière, sur une hauteur de 48 cent. et une largeur de 70 cent. La moulure est remarquable par son listel que le cavet entame en dessous, empiétant sur lui de 0^m06^c ; de sorte que le dessous de ce listel, au lieu d'être rectiligne, se creuse de façon à figurer une petite arcade.

Le tout dessine un profil assez bizarre pour lequel nous renvoyons aux dessins de M. Mac-Carthy.

Sur la partie déblayée du monument, un peu plus du quart, on a trouvé une vingtaine de ces doucines ; mais leurs listels avaient été abattus pour équarrir à peu près la pierre, ce qui achèverait de prouver qu'on ne les employait que comme matériaux, si cela n'était déjà très-bien établi par cette circonstance que la moulure dont elles sont des fragments n'a sa place nulle part dans l'ordonnance architecturale du mausolée.

En admettant que sur la partie non déblayée il puisse se rencontrer de ces doucines en nombre proportionnel, on en aurait en tout quatre-vingts, représentant un développement de 56 mètres de moulures, lesquelles, disposées sur les quatre côtés d'une construction quelconque, donneraient à celle-ci 14 mètres de façade.

La construction à laquelle ces doucines ont été empruntées, si elle n'était pas sur l'emplacement même du Tombeau de la Chrétienne, ne devait pas en être fort éloignée ; car on n'aurait certes pas été chercher ces pierres très-lourdes à longue distance, quand on avait des matériaux neufs, sous la main et en abondance, ainsi qu'il sera expliqué plus tard.

Au reste, qu'il y ait eu là un monument antérieur et que ce monument ait été l'ancien mausolée mauritanien, autant de questions réservées, qu'un déblai intégral et une série suffisante de sondages peuvent seules résoudre, en faisant connaître le nom-

bre exact de ces doucines et la nature des parties intérieures encore inexplorées de l'édifice.

Nous avons dit, incidemment et sans entrer dans aucun détail, que le Tombeau de la Chrétienne était une imitation du *Medracen* de la province de Constantine ; le moment est venu de préciser et de développer cette assertion, sur laquelle nous devons revenir plus d'une fois dans la suite de ce Mémoire.

Quand Juba II fut réintégré, grâce à Auguste, dans la partie occidentale du royaume de son père, il se trouva que les Romains, qui avaient gardé pour eux, et réduit en province de l'Empire, la partie orientale de ces états, possédaient Cirta, l'antique capitale, et même le Mausolée royal des vieux rois Numides. Or, un souverain ne peut pas plus se passer de métropole qu'une dynastie de mausolée : à défaut de celle et de celui de ses ancêtres, Juba II adopta la métropole de son prédécesseur Bocchus et il construisit le Tombeau de la Chrétienne. Elevé à Rome, sous les yeux et par les soins d'Auguste, et, cependant, ne pouvant pas oublier son origine africaine ni ses devoirs de monarque indigène, il dut faire, on le comprend, dans cette occasion solennelle, la part de la reconnaissance comme celle de l'amour filial et du patriotisme. C'est ainsi que, du nom de son bienfaiteur, *Caesar* Auguste, il donna à Iol, sa nouvelle capitale, la dénomination de *Caesarea* ; c'est ainsi encore, qu'en édifiant notre Tombeau de la Chrétienne, il se modela sur le *Medracen*, pour la forme générale, le diamètre, le nombre de ses colonnes et probablement aussi pour la disposition de l'hypogée. S'il plaça l'entrée de celui-ci en contre-bas, lorsqu'au *Medracen* elle était en haut, c'est sans doute parce que ce dernier système, qui obligeait d'établir un échaffaudage volant à chaque cérémonie funèbre, lui parut très-peu commode, avec raison. Du reste, il adopta, pour l'entrée, l'orientation au plein Est, comme au *Medracen*. Enfin, s'il lui donna une plus grande élévation, c'est qu'en artiste qu'il était, il avait reconnu que le *Medracen*, beaucoup trop bas pour son diamètre, produit à l'œil l'effet disgracieux d'un monument écrasé.

Ne voulant pas allonger ce travail par une digression trop étendue à propos du *Medracen*, nous nous contenterons de fournir au lecteur les renseignements bibliographiques suivants :

La pièce essentielle à consulter, sur la question, est le Mémoire adressé au Ministère de la Guerre, puis à l'Institut, par M. le général Carbuccia, qui fit explorer ce monument en 1849 par une compagnie de la Légion étrangère, celle de M. Collineau. C'est alors qu'on retrouva l'entrée du monument, à l'Est, sur le troisième gradin du sommet pyramidal.

La plus complète et la plus exacte description qui ait été faite du Medracen est due à M. le colonel Foy, du génie, et se trouve dans l'*Annuaire archéologique de Constantine*, année 1856-1857, pages 58 à 69.

Ce Recueil a publié aussi (vol. 1854-1855, pp. 108 et suiv.), un article sur le même sujet, de M. F. Becker, qu'il est bon de consulter pour certains détails d'architecture, bien que l'ignorance où paraît être cet auteur de la découverte de l'entrée, faite pourtant depuis cinq ou six ans au moment où il écrivait, ne prouve pas de sa part un examen très-minutieux du monument ni des études préalables suffisantes sur l'état de cette question archéologique, à l'époque où il entreprenait de s'en occuper.

On trouve au même volume, pp. 180 et suiv., un troisième article, où il est dit que le Medracen est le tombeau que l'empereur Probus fit élever au roi africain Aradion, pour honorer le courage malheureux et donner de la besogne à ses troupes. Pour excuser cette explication, que le style tout-à-fait archaïque du Medracen repousse invinciblement, il faut savoir que l'auteur, homme érudit et judicieux, d'ailleurs, n'avait pas encore vu ce monument lorsqu'il se hasarda à la donner. Ajoutons qu'il la répudia bien vite dès qu'il eut l'occasion de voir les choses par ses yeux.

Enfin, n'oublions pas de reproduire ici l'opinion émise par M. le colonel du génie Carette, et que l'on trouve à la page 29 de son ouvrage intitulé : *Migrations des principales tribus de l'Algérie*.

D'après cet auteur, *Medracen* est le pluriel de *Medres*, désignation patronymique d'une antique famille berbère, celle à laquelle appartenaient, peut-être, les antiques rois de Numidie ; de sorte que la sépulture commune des *Medracen* aurait été dési-

gnée par le nom même de ceux qui y étaient déposés. L'explication est ingénieuse et assez vraisemblable.

En nous entendant, depuis le commencement de ce travail, appeler Juba II, le prince qui fonda la dernière dynastie mauritanienne, nos lecteurs africains ont dû éprouver des doutes qu'il importe de dissiper. Voici quelle en est l'origine :

Le *Moniteur de l'Algérie* a publié récemment une Notice de M. le Dr Faure, dont les conclusions sont qu'il faut appeler Juba III, et non Juba II, le souverain qui reposait au Tombeau de la Chrétienne. Recherchons quelle est la valeur de cette assertion.

D'abord, pour déterminer exactement quel rang ordinal appartient à notre Juba parmi les anciens rois africains, ses homonymes, il faut établir d'une manière certaine quels sont ceux de ces derniers qui ont vraiment le droit de porter le nom de Juba, comme *nom propre*, bien entendu. On va voir la cause de cette restriction.

Cicéron (*de lege agraria*, H. 22) donne le nom de *Juba* à Hiempsal, père de l'allié des Pompéiens, dans la campagne africaine de César. Ceci semble donner raison à M. le Dr Faure; puisque, dans cette hypothèse, Hiempsal étant le vrai Juba Ier, son fils devient nécessairement Juba II et son petit-fils Juba III.

Mais cette autorité unique — unanimement contredite, d'ailleurs, par les autres — ne clôt nullement le débat; d'autant moins qu'un antique usage local, rappelé par M. Muller dans son bel ouvrage des *Médailles d'Afrique* (T. III, p. 47), en donnant le vrai sens des paroles de Cicéron, leur enlève toute la valeur favorable qu'elles semblaient avoir par rapport à la thèse de M. le Dr Faure. En effet, il résulte des recherches du savant numismate que le mot *Juba* était à la fois un nom propre et un nom commun, et que, dans ce dernier sens, il s'est appliqué à tous les rois de Numidie et de Mauritanie, comme celui de César à tous les souverains de la Rome impériale. Il faut donc bien distinguer les cas et les circonstances, car il y a Juba et Juba.

La signification particulière du mot *Juba*, comme titre de commandement — car il avait ce sens, et, sous ce rapport, il

rappelait le *Jubeo* des Romains — cette signification avait une telle notoriété dans le pays, qu'après la mort de Néron, un certain Luceius Albinus, voulant s'emparer du pouvoir en Afrique, prit tout d'abord le titre de *Juba*, afin de donner par là plus de force à sa candidature (*Tacite, Hist.* 58).

Appuyé sur ces notions positives, M. Muller a très-bien su distinguer le titre *Juba* du nom propre de même forme, et c'est en vertu de raisons très-solides qu'il appela *Juba II* le prince qui régna à Caesarea (Cherchel) pendant quarante-huit ans, sous Auguste et Tibère. Il sentait fort bien, d'ailleurs, que si — de même que Cicéron à propos de Hiempsal — on confondait le titre royal avec le nom propre, et si — comme la logique l'exige — on désignait officiellement par ce titre tous les monarques numides ou mauritaniens, auxquels il revient de droit, ce n'est plus Juba II, ni même Juba III qu'il faut dire pour le nôtre, mais Juba XVI; car la Numidie et la Mauritanie ont eu dix-sept rois, et il est l'avant-dernier. Ce serait aboutir à la confusion des personnes, alors que le but doit être, en histoire, de les distinguer soigneusement les unes des autres. Ce résultat seul suffit pour montrer que l'on fait fausse route, et que le plus sûr et le plus rationnel est de revenir à l'opinion commune, qui appelle seulement *Juba* les deux souverains qui ont eu en effet ce nom propre.

Cette difficulté résolue, on peut se demander encore si notre Juba, jeune, le deuxième du nom, ayant fondé une dynastie distincte à Caesarea, ne doit pas être considéré, par cela même, comme étant *premier de ce nom* dans cette nouvelle dynastie, et recevoir dès-lors logiquement le nom de Juba I^{er}.

Pour résoudre cet autre problème, on doit, avant tout, dissiper une confusion géographique qui obscurcit passablement la question : c'est l'usage abusif que faisaient les Romains eux-mêmes des mots Numidie et Mauritanie pour désigner une même circonscription territoriale. En dépit de la division officielle — dont l'origine remonte à Claude (42 de J.-C.) — de l'Afrique septentrionale en Tripolitaine, Proconsulaire (Tunisie), Numidie *nouvelle* (province de Constantine), Mauritanie Césarienne (provinces d'Alger et d'Oran), Mauritanie Tingitane

(Maroc), plusieurs écrivains continuaient d'employer l'ancienne nomenclature. Ainsi, jusque dans le milieu du III^e siècle de notre ère, Hérodien écrivait que la *Mauritanie* soumise aux Romains était appelée par eux *Numidie* (Lib. 7).

Pomponius Méla, qui faisait son livre *De situ Orbis* après la mort de Juba II et avant l'assassinat de son fils Ptolémée, appelle avec raison du nom de Numidie le pays qui fut plus tard la Mauritanie Césarienne (chap. VI), car l'ancienne nomenclature géographique subsistait encore, et, dans cette nomenclature, la Numidie s'étendait entre l'état de Carthage et la Tingitane, comprenant par conséquent toute l'Algérie actuelle. Cependant, à cette même époque, d'autres l'appellent Mauritanie, parce qu'elle avait été, en dernier lieu (la partie occidentale, du moins), l'apanage du roi mauritanien Bocchus, mort 33 ans avant J.-C.

Toutefois, si l'on se garde de la confusion signalée dans la matière et qu'on s'en tienne aux désignations normales, rationnelles, on reconnaîtra que Juba II, dont le royaume était compris entre la rivière de Bougie et l'Océan atlantique, possédait, par le fait, la partie la plus considérable et la plus importante des États de son père, celle qui correspond aujourd'hui aux provinces d'Alger et d'Oran. Dès-lors, on ne peut pas dire absolument qu'il fonde une nouvelle dynastie, puisqu'il ne fait, au fond, que continuer la dynastie paternelle. Que ce fût par une gracieuseté d'Auguste ou par héritage naturel, le fait n'en subsiste pas moins avec toutes ses conséquences. Mais arrivons aux preuves.

Strabon, un contemporain de Juba II, ainsi que de son successeur Ptolémée, — par conséquent une assez bonne autorité dans la matière, — Strabon dit (XVII, 461) que Juba II succéda à Bogud et à Bocchus dans la possession de la Mauritanie, Auguste ayant ajouté cette province à son *royaume paternel*. Parmi des historiens plus modernes qui contredisent cette assertion, Dion Cassius, entre autres, prétend (lib. 53) qu'en *remplacement du royaume paternel*, Juba II reçut la Gétulie et quelques autres parties de l'Afrique. Mais, entre Strabon, qui parle des choses de son temps, Strabon d'une érudition si remar-

quable et d'un jugement si sûr, et le crédule et partial Dion Cassius, venu deux siècles plus tard, le choix ne comporte guère d'hésitation. Cependant, il y a quelque chose de plus concluant : c'est le fait clair, palpable, évident qui nous montre Juba II si bien en possession de la partie occidentale des États de son père, que c'est dans cette partie même qu'il établit sa capitale, *Caesarea* ; Auguste ne s'y réservant que les colonies qu'il y avait fondées après la mort de Bocchus (33 ans avant J.-C.) et avant l'avènement de Juba II (25 ans avant J.-C.).

Ces colonies étaient Cartenna ou Cartennae (en phénicien, *Cart Tenné*, la ville de Tenné), colonie de soldats de la 2^e légion, ville que nous appelons aujourd'hui *Ténès* et que les indigènes de l'endroit nomment *Tennès* ; — Gunugus (Sidi Brahim el Akouas, un peu à l'ouest de Cherchel), qui fut peuplé par une cohorte prétorienne ; — Zuccabar ou Colonia Augusta (Affreville) ; — Rusgunia (cap Matifou) ; — Rusazus (Zeffoun) ; — Salde (Bougie).

Pour revenir à notre double thèse, disons que, si nous avons su mettre en lumière les points culminants de la question, le lecteur n'éprouvera aucune difficulté à admettre :

1^o Que le mot *Juba* a été employé en Numidie et en Mauritanie comme nom propre d'homme et comme un nom commun ayant la signification de chef, personnage qui exerce le commandement ; et que dans ce dernier sens il a pu s'appliquer à dix-sept souverains différents ;

2^o Que, comme nom propre, il n'a été porté que par Juba l'ancien et par son fils Juba jeune ;

D'où l'on peut conclure, en toute sécurité de conscience, qu'il faut, comme par le passé, continuer à dire, avec nos savants d'Europe les plus compétents dans la matière, Juba I^{er} et Juba II, en parlant de Juba l'ancien et de son fils Juba le jeune.

Remercions, en terminant cette digression, notre honorable collègue, M. le Dr Faure, d'avoir soulevé une question très-intéressante de l'histoire ancienne d'Afrique et d'avoir donné ainsi l'occasion de produire quelques matériaux propres à l'éclaircir, sinon à la trancher définitivement.

Depuis l'apparition du premier chapitre de l'histoire du Tombeau de la Chrétienne, chapitre écrit, il y a plus de dix-huit cents ans, par Pomponius Méla, en ces quatre mots si connus : — *Monumentum commune Regiae gentis*, — rien n'a été dit, que nous sachions, sur ce monument pendant beaucoup de siècles : nulle part, nous ne trouvons un seul mot sur les vicissitudes qu'il a dû subir après que l'extinction de la dynastie par qui et pour qui il avait été édifié, lui eut enlevé, en quelque sorte, sa raison d'être, ainsi que l'auréole de respect et de crainte qui pouvait le préserver des profanations de la cupidité et du vandalisme. Sans vouloir suppléer par l'hypothèse à ce qui manque ici en certitude, on doit pouvoir chercher dans l'étude attentive du monument lui-même, combinée avec certaines indications historiques, le moyen de combler un peu cette grande lacune par des probabilités dignes de quelque attention.

Mais produisons d'abord, à l'état de sommaire, le résultat même de nos recherches ; viendront, ensuite, les preuves et les développements que le lecteur est en droit d'exiger.

« D'après nos observations et nos études personnelles, la violation du Tombeau de la Chrétienne a suivi de très-près l'assassinat du roi Ptolémée (40 de J.-Ch.). Ce monument est ensuite resté ouvert jusqu'à l'invasion arabe (fin du VII^e siècle de notre ère). A cette époque, les violences de la conquête ont chassé du pays une très-grande partie des chrétiens, rendant déserts beaucoup de cantons autrefois très-peuplés et plus déserts encore ceux qui l'étaient déjà quelque peu. Dans ces circonstances, l'entrée de l'hypogée, placée en contre-bas du sol, s'est promptement oblitérée, et le souvenir même s'en est perdu. En tous cas, elle était certainement perdue au XVI^e siècle, témoin la vaine tentative d'un pacha d'Alger pour y pénétrer, tentative dont il sera question plus loin. »

Maintenant, prouvons et développons : pour faire comprendre que la violation du Tombeau a dû suivre de très-près la mort de Ptolémée, il suffit de rappeler les événements que cette mort a amenés ou qui l'ont suivie de très-près.

Selon Suétone, Caius Caligula, qui avait appelé son cousin

Ptolémée à Rome où il le reçut avec de grands honneurs, se décida tout-à-coup à le faire tuer, parce que, dans des jeux publics, l'éclat de sa robe de pourpre lui parut attirer trop vivement l'attention des spectateurs. Dion Cassius est plus près de la vérité, sans doute, lorsqu'il dit (L. 59) : « Caius Ptolemaeum, Jubae filium, evocavit; ac, cum cognovisset de ejus divitiis, necavit : Caius Caligula appela auprès de lui Ptolémée, fils de Juba ; puis, ayant appris (ce) qu'il possédait de richesses, il le tua. »

Ce meurtre excita aussitôt une révolte générale des sujets de Ptolémée, révolte qui paraît avoir duré environ cinq ans (1).

Il est peu probable que, pendant cette période assez longue de désordres et de violences inévitables, le mausolée de la dynastie mauritanienne qui venait de s'éteindre ait été respecté constamment par les parties belligérantes. Car, dans la haute antiquité, les sépultures royales de cette importance et de cette solidité recevaient assez souvent les trésors des souverains ; et quand ils n'ont pas ou n'ont plus eu cette destination supplémentaire, les imaginations populaires, si tenaces dans leurs croyances, se sont obstinées à la leur prêter encore. A cet égard, le présent fait comprendre le passé ; et, quand on voit, de nos jours, même après que l'hypogée de ce mausolée a été parcouru et minutieusement observé par les Indigènes, ceux-ci persister, cependant, à soutenir qu'il recèle des trésors, il est bien permis de supposer que les anciens n'ont pas été exempts des mêmes préjugés ni des mêmes convoitises. Or, une fois la convoitise éveillée, rien de plus aisé que d'entreprendre de la satisfaire ; car l'architecte du Mausolée ne s'est pas préoccupé d'en dissimuler l'entrée, comme on le verra dans la partie descriptive de ce travail ; et, d'un autre côté, à la mort de Ptolémée,

(1) Dans le supplément du livre X des Annales de Tacite, n° 11, il est question d'un préfet de la Bétique, Umbonius Silio, poursuivi pour n'avoir pas suffisamment approvisionné de blés les armées romaines qui combattaient en Mauritanie, fait rapporté au consulat de M. Vinitius et de Statilius Corvinus, soit à l'an 798 de Rome, ou 45 de J.-Ch. Toutefois, nous devons avouer que cette date n'est qu'approximative, la révolte pouvant s'être prolongée au-delà, comme elle peut aussi s'être terminée en deçà de l'époque indiquée.

il devait se trouver encore ici des ouvriers, — colons romains ou autres — qui, ayant travaillé au monument, connaissaient fort bien par où et comment on y pouvait pénétrer.

Il n'est donc point téméraire d'affirmer qu'une fois Ptolémée mort, sa dynastie éteinte, son royaume devenu légalement une province romaine, province contestée, il est vrai, par la révolte, la violation du Mausolée a dû nécessairement s'ensuivre. On dira, sans doute, que cette violation ne pût pas être l'œuvre des Mauritanien ; car, soulevés pour venger la mort de leur dernier souverain, ils devaient vénérer la sépulture commune de sa race. On en disculpera même les Romains, lesquels, dira-t-on, respectaient, par d'autres motifs, les monuments de ce genre. Admettons tout cela, bien que ce soit peut-être sujet à quelques contestations, principalement en ce qui concerne les Romains. Mais il reste en dehors d'eux et des Indigènes, cette classe de gens qui servent, moyennant finance, les intérêts et les passions des partis en lutte, sans les épouser le moins du monde. Nous croyons, quant à nous, que c'est à ces indifférents en matière politique qu'il faut attribuer la profanation du Mausolée royal, à l'époque, nécessairement fort troublée, comprise entre les années 40 et 45 de J.-Ch.

Si l'on n'admet pas, toutefois, la date reculée que nous assignons à cette profanation, nous espérons, du moins, qu'on voudra bien accepter notre opinion sur l'époque où le monument s'est fermé de nouveau ; car ici nous avons à produire des preuves d'une nature beaucoup plus décisive.

Sitôt que nous avons eu l'entrée du Mausolée (15 mai 1866), nous nous sommes empressé de faire balayer avec soin le sol de l'hypogée, — caveaux, couloirs, grande galerie, — et d'examiner avec l'attention la plus minutieuse, tout ce que pouvaient contenir les terres et poussières obtenues par cette opération. Car nous pensions que les visiteurs qui s'y sont succédés pendant le long espace de temps qu'il est resté ouvert — selon nous — avaient dû, surtout les derniers en date, laisser quelques traces de leur passage. En y regardant bien, nous avons reconnu, en effet, les vestiges non-seulement de visiteurs successifs, mais même d'habitants ! Ces derniers étaient-ils des gens persécutés

pour leur religion, des malfaiteurs traqués pour leurs crimes, des victimes politiques ou tout simplement de pauvres diables sans asile ? Il y a eu, sans doute, un peu de tout cela ; mais habitants ou visiteurs, leurs traces sont nombreuses et surtout très-significatives. Ici, c'est l'âtre grossier où l'on faisait cuire des aliments au fond d'une excavation pratiquée par les chercheurs de trésors et qui semble plus faite pour des bêtes féroces que pour des hommes : la braise y était encore, et aussi une mâchoire inférieure humaine légèrement carbonisée, qu'on eût dit le reste de quelque festin de cannibales. Un peu partout, mais principalement dans les caveaux, on a recueilli des débris de vaisselle antique où figuraient la colombe, le monogramme du Christ, la croix gemmée, etc., débris qui, par les sujets comme par le style à la fois naïf et incorrect, indiquent nettement la poterie byzantine. En outre, d'assez nombreux petits bronzes fournissaient, par leurs types et leurs légendes, des données chronologiques encore plus précises et qui ramenaient, pour les plus récents, vers la fin de la domination romaine en Afrique.

Pendant cet examen, qui fut long, car les objets recueillis sont nombreux et variés, nous nous attendions toujours à voir apparaître quelque échantillon de l'époque arabe ; cependant, aucun ne se présenta dans l'hypogée, bien qu'au dehors du monument on en eût rencontré un assez bon nombre.

Il semble logique et naturel de conclure de cette circonstance que le Tombeau de la Chrétienne avait cessé d'être ouvert, dès le début de la période arabe ; ajoutons, pour être complet, et pendant toute la période turque, ainsi que pendant le commencement de la période française.

Mais comment ce mausolée s'est-il refermé ? Voici, ce nous semble, de quelle manière cela dût arriver.

L'invasion musulmane, on le sait, éloigna de ce pays tous les chrétiens assez aisés pour faire les dépenses de l'émigration. Mais cette population qui, par des motifs déjà exposés, a dû être toujours assez rare dans le canton du Tombeau mauritanien, n'y fut pas remplacée par les Arabes, ceux-ci ayant certainement préféré les bonnes terres dont ils avaient le choix ailleurs à ces landes fécondes seulement en légendes effrayantes.

Ces légendes, qu'ils ont reçues des Berbers, qu'ils ont fidèlement transmises à leurs descendants, et que la conquête française a trouvées encore toutes vivaces, ont toujours éloigné les Arabes de ce canton. Les Kabiles eux-mêmes, quand ils s'y établissaient, avaient grand soin de se tenir à distance très-respectueuse du Tombeau de la Chrétienne.

Or, ce monument étant ainsi abandonné à lui-même, son unique porte, très-basse et située en contre-bas du sol, a dû s'oblitérer très-promptement. En effet, sur le plateau où il s'élève, règne, presque tous les jours et pendant presque toute la journée, un vent d'une violence peu commune : ce vent entraîne et précipite dans le trou, au fond duquel est cette porte, des terres, des feuilles, etc. ; puis, la végétation, si active en Afrique, vient recouvrir ce dépôt de son manteau de verdure ; et l'espace d'une année est peut-être suffisant pour que toute trace d'entrée ait disparu.

Ceci n'est pas une simple hypothèse, mais la déduction de faits observés sur place par nous-même : ainsi, durant les derniers temps de notre séjour au Tombeau de la Chrétienne, après que l'entrée primitive était découverte, nous avons dû fréquemment la faire nettoyer, afin d'en maintenir l'accès libre. Ce que nous avons vu alors nous a fait comprendre comment et avec quelle rapidité cette entrée avait pu se boucher jadis.

Après les quatre mots conservés par Pomponius Méla sur le mausolée royal de Mauritanie, l'histoire ne dit plus rien de ce monument pendant près de quinze siècles. Il faut, pour trouver une mention qui s'y rapporte, arriver jusqu'en 1516, alors que Diego de Vera préparait contre Alger l'expédition qui eut une issue si malheureuse. A cette époque, un roi de Ténès, allié avec les Espagnols contre le premier Barberousse, Aroudj, leur ennemi commun, écrit au général Castillan une lettre dans laquelle il lui dit que « le terrain à garder s'étend « du Chélif au Tombeau de la Chrétienne (*Fuesa de la Cris-tiana*). » La traduction espagnole de ce passage de la lettre arabe donne à penser que cette dernière contenait l'expression *Kober Roumïa* qui se conserve encore parmi les Indigènes.

En indiquant, tout-à-l'heure, une lacune de 1500 ans dans

les annales du Tombeau de la Chrétienne, nous parlions au point de vue de l'histoire proprement dite ; car, à défaut de positif, la fiction n'a point fait défaut, et la légende n'est pas restée muette. Il y a d'abord celle que l'on connaît ici assez généralement, d'Ahmed le Hadjout. Étant captif en Espagne, la liberté lui avait été offerte par son maître, à condition que, de retour dans ses foyers, il irait brûler certain papier couvert de caractères bizarres au sommet du Tombeau de la Chrétienne. Après quelques jours passés dans sa famille, Ahmed se mit en devoir de remplir sa promesse ; mais quelle fut sa stupéfaction, lorsqu'il vit, après que le talisman eût été consumé, une quantité considérable d'or, d'argent et de bijoux qui sortaient du Tombeau et s'en allaient dans la direction de l'Espagne, sans doute vers son ancien maître. Voulant intercepter une partie de ces richesses, il jeta son burnous sur le cratère de ce volcan d'une nouvelle espèce ; mais le charme était rompu et il ne sortit plus rien. Il dût se contenter de ce qui se trouva sous le burnous et dont la tradition a oublié d'indiquer la valeur.

Cette légende a été publiée par M. Pellissier de Raynaud, dans la première édition de ses *Annales algériennes*. M. Victor Bernard, auteur de *l'Indicateur de l'Algérie*, l'a mise en vers dans un intéressant petit poème, qu'il a bien voulu nous dédier.

L'autre légende, étant moins connue, peut être racontée avec un peu plus de détail. Nous la tenons d'un certain Bel Kiti, qui avait la prétention de descendre des anciens rois indigènes d'Alger, ceux dont Aroudj fit mourir le dernier, Salem et-Teumi.

D'après ce Bel Kiti, à une époque très-éloignée, un berger menait habituellement son troupeau paître aux environs du Tombeau de la Chrétienne ; chaque soir, en rentrant au douar, il remarquait l'absence d'une certaine vache noire, sans toutefois s'en inquiéter beaucoup, car il était sûr de la retrouver toujours le matin au pâturage accoutumé. Cependant, à la longue, ces allures mystérieuses piquèrent sa curiosité et il voulut en connaître la cause. A l'heure de la rentrée du troupeau, il laissa celui-ci descendre tout seul dans la plaine et il s'embusqua au milieu des broussailles pour observer ce qui allait advenir.

A son extrême surprise, il vit la vache noire s'approcher du monument, se frotter contre la paroi qui s'ouvrit aussitôt d'elle-même pour lui livrer passage, puis se referma immédiatement. Ayant réfléchi toute la nuit à cet événement, il conçut un projet qu'il exécuta de la manière suivante : le lendemain soir, ayant eu soin de se tenir constamment à la portée de la vache noire, quand celle-ci se frotta contre le mur, il la saisit prestement par la queue et se trouva ainsi introduit avec elle, quand le mur vint à s'ouvrir.

Nous n'entreprendrons pas de décrire les richesses inouïes que le berger vit entassées dans l'intérieur de l'édifice, et parmi lesquelles se trouvaient des *Abd el-Hamid* (ou *Hamil* ?), pièces d'or dont le nombre et l'éclat lui donnaient le vertige. Disons seulement que pendant qu'il était livré à cette contemplation vertigineuse, la vache noire allaitait un enfant placé sur un trône resplendissant d'or et de pierreries. C'était le fils d'*Halloula*, la fée gardienne des richesses du Tombeau de la Chrétienne et qui a donné son nom au lac qui se trouvait naguères au-dessous et au Sud de ce monument, dans la Mitidja.

Bref, notre berger eut bien soin de reprendre la queue de la vache, lorsqu'il la vit prête à s'en aller ; mais il ne partit point aussi léger qu'il était venu, car il emportait, en fait de richesses, tout ce dont son corps avait pu supporter le poids. Il fit tant d'excursions de ce genre qu'à la fin son opulence dépassa celle des plus opulents souverains de la terre.

Et, cependant, il ne paraissait pas au-dedans du Tombeau de la Chrétienne qu'on y eût enlevé la plus petite parcelle de ses trésors, tant est grande la masse des choses précieuses qui y sont entassées !

La tradition signalait une autre manière, en apparence plus naturelle, de s'introduire dans l'antique mausolée : c'était par une caverne située sur le bord de la mer et au fond de laquelle commençait un tunnel bâti et voûté qui remontait, disait-on, jusque sous le monument, après un parcours de près de deux kilomètres. Le récit était des plus circonstanciés : il donnait à cette caverne le nom de *R'ar el-Mendjel*, grotte de la Faucille, et la plaçait dans la crique de *Mersa es-Sefa*, anse du Rocher

Plat, à quelques minutes à l'Ouest de la maison Étourneau. Pendant les huit mois et demi que nous avons habité cette maison, nous avons visité bien souvent la crique du Rocher Plat, qu'entourent d'assez nombreuses ruines romaines, mais sans jamais trouver trace de la fameuse grotte; nous y avons découvert seulement un large puits antique, profond d'environ sept mètres, au fond duquel il n'y avait, d'ailleurs, aucun vestige de la porte à colonnes, en pierres de taille annoncée par la tradition.

Mais c'est assez s'arrêter à la légende; hâtons-nous de revenir à l'histoire qui, du reste, dans ce pays, ne laisse pas d'avoir trop souvent un aspect légendaire.

Léon l'Africain n'a rien dit du Tombeau de la Chrétienne dans son *Historiale description de l'Afrique*, mais Marmol en parle en ces termes, d'après notre traduction personnelle :

« Là, est un dôme très-élevé que les Mores appellent *Cobor Roumia*, comme qui dirait sépulcre ou sépulture romaine; les chrétiens, mauvais arabisants, le nomment *Caba Roumia* et disent *fabuleusement* que dedans est enterrée la Cava, fille du comte Julien. Ce dôme est si haut que du haut on découvre la plaine de Mitidja sur plus de 17 lieues (espagnoles) de longueur. Le monument est fait de très-grandes pierres et fermé de toutes parts.

« En 1555, Salah Raïs (pacha d'Alger) le voulut démolir, imaginant y trouver quelque trésor; mais comme les esclaves chrétiens travaillaient à enlever les pierres, il en sortit de gros frélons noirs, si venimeux que celui qui était piqué par eux mourait sur le champ. Cela mit fin à l'ouvrage. »

La tradition de cette tentative — qui ouvre la période des explorations brutales dont le pauvre monument n'a été que trop la victime — s'est conservée parmi les Indigènes, lesquels ajoutent que Salah Raïs Pacha fit canonner l'édifice. En effet, si l'on examine les cassures de la fausse porte du Sud, on est tenté de croire qu'elles sont dûes à l'emploi de l'artillerie. Nous consacrerons, du reste, un paragraphe spécial à ce genre d'explorations, qui n'ont été que trop mises en usage, même jusqu'à nos jours, et où certains de nos civilisés ont joué assez volontiers le rôle de vandales.

En comparant le texte de Marmol avec la traduction française

de Perrot d'Ablancourt, à propos de la tentative du pacha Salah, nous nous sommes aperçu que le traducteur avait omis un adverbe très-essentiel, celui que nous soulignons, dans la phrase espagnole que voici : « Los cristianos mal arabigos le llaman « Caba Rumia y dicen *fabulosamente* que está allí enterrada la « Cava, hija del conde Julian. »

On disait du traducteur qui a commis cette omission, par suite de laquelle le sens de la phrase est tout-à-fait altéré, que ses traductions étaient de *belles infidèles*, ce qui n'est exact qu'autant que l'on retranche le premier adjectif. C'est à lui que Marmol doit, on vient de le voir, de passer pour l'auteur d'une tradition qu'il a, au contraire, déclarée *fabuleuse*; Shaw répétera l'erreur produite par l'omission de Perrot d'Ablancourt et tous ceux qui parleront après lui du Tombeau de la Chrétienne en feront autant; et tout cela parce qu'on oublie trop le proverbe italien *traduttore traditore*. Nouvelle preuve de la nécessité de recourir toujours aux textes originaux, avant de hasarder une dissertation sur un texte quelconque.

Le passage que nous venons de reproduire montre encore comment s'est établie la tradition absurde qui fait du *Kober Roumïa* le tombeau de la fille du comte Julien, la belle Florinde, que l'on connaît en Espagne sous le sobriquet injurieux de la *cava* (prononcez *caba*), mot arabe bien connu (*cahba*) qui a passé, comme tant d'autres de même origine, dans l'idiome de la péninsule. C'est sur une bévue de *mauvais arabisants*, comme dit Marmol, que s'est formée cette légende, laquelle prit si bien faveur, comme toutes les choses fausses, que le golfe qui est devant le Tombeau, s'appela la *Baie de la Mauvaise femme* (euphémisme pour *cava*); et que, sur un plan d'Alger publié entre les années 1568 et 1571, nous lisons à côté d'une colline surmontée d'un monument couvert d'un dôme et ayant une espèce de porte; *In hoc monte condita est CABA, filia comitis Juliani, vice Regis, per universam Africam, Domini Roderici Gothi Regis Hispaniae, qui Cabam istam stupraverat; ob quod vindicandum, Julianus pater, Maurorum praesidio, universam expugnavit Hispaniam.*

Ainsi, la fausse légende, édiflée sur une erreur philologique,

avait passé des régions populaires dans le domaine de la science !

Pour en finir avec le passage de Marmol que nous commentons, faisons remarquer que les guêpes noires (abejarucos negros) dont la piqure était mortelle, selon lui, et qui mirent en fuite les esclaves chrétiens occupés à fouiller le Tombeau de la Chrétienne par ordre de Salah, ont bien l'air de ne pas être autre chose que les fameux moustiques, *noirs* aussi et de taille formidable, de l'ex-lac Halloula. Ceux qui ont bivouqué par là avant le dessèchement de ce lac, surtout dans la saison chaude, comprendront très-bien qu'à part un peu d'exagération, le récit de Marmol, entendu ainsi, est assez acceptable.

N'omettons pas de faire remarquer, avant d'abandonner tout-à-fait notre auteur, ce qu'il dit du monument, en lui même : *Está hecho de grandísimas piedras y cerrado por todas partes, il est fait de très-grandes pierres et fermé de toutes parts.*

Cette assertion est importante dans la bouche de Marmol qui fut longtemps esclave dans ce pays et qui a pu voir le monument; s'il affirme qu'il était fermé de toutes parts, c'est donc qu'il l'a vu dans son intégrité avant que Salah eût fait ouvrir la grande brèche de l'Est, avant que les Arabes, pour arracher le plomb des scellements afin d'en faire des balles, eussent achevé la démolition de la colonnade et lorsqu'il n'était pas encore enseveli dans une haute et épaisse ceinture de matériaux écroulés.

Et, en effet, il pouvait l'avoir examiné dans toute son intégrité, puisque, même au milieu du 17^e siècle (1), l'usage des armes à feu était encore inconnu à beaucoup d'indigènes de l'Algérie. A plus forte raison devait-il l'être un siècle auparavant; et, dès-lors, personne, dans la contrée, n'ayant intérêt à arracher le revêtement de l'édifice pierre à pierre pour prendre les agrafes en plomb, ce revêtement devait être à peu près intact.

La preuve de ceci résulte de ce que, en déblayant la fausse

(1) V. au n° 59 de la *Revue Africaine* (T. 10° p. 343), le récit de la défaite du Mourad, bey de Constantine, par les Arabes et les kabiles de sa province.

porte de l'Est, nous avons retrouvé presque toutes ces agrafes (environ 250 kilog.), tandis qu'ailleurs on n'en rencontre que de très-rares fragments. En voici la cause, ce nous semble : les esclaves chrétiens qui travaillaient par ordre du pacha, en ouvrant la grande brèche du côté de l'Est ont fait rouler jusque sur le sol au-dessous d'eux les pierres qu'ils en retiraient et les ont entassées devant la fausse porte orientale à une hauteur de quatorze mètres. N'étant pas employés comme combattants ni sur terre ni sur mer et n'ayant aucun intérêt à se charger des agrafes en plomb du revêtement, ils les ont laissées sur place et les indigènes de l'endroit ne s'en sont pas souciés d'avantage, puisqu'ils n'ont pas pris la peine de les ramasser. Cela seul suffirait pour prouver, si l'histoire ne le certifiait formellement, qu'à cette époque (1555) les Kabiles et les Arabes ne faisaient pas encore usage d'armes à feu. Comme leurs conquérants, les Turcs, avaient tout intérêt à les maintenir le plus possible dans cette infériorité d'armement; on doit bien penser qu'ils n'ont rien épargné pour cela; et nous avons vu, en effet, qu'un siècle plus tard, dans la province de Constantine, les populations indigènes n'en usaient pas encore.

Nous sommes donc en droit de conclure qu'en 1555, le monument était à peu près intact et, toutefois, sans entrée apparente — *cerrado por todas partes* — ce qui confirme la thèse exposée plus haut relativement aux périodes pendant lesquelles il est resté fermé, ouvert, puis refermé. Salah Raïs, pacha, qui avait passé devant le Medr'acen, en allant expédier à Tougourt, Ouargla, etc., et qui probablement avait vu l'entrée retrouvée de nos jours, crut qu'au Tombeau de la Chrétienne la vraie porte était placée de la même manière, c'est-à-dire sur les premiers degrés du dôme. C'est ce qui explique la brèche qu'il fit pratiquer au sommet de notre monument et à la même orientation qu'au Medracen. Mais l'analogie le trompait si bien, que chaque pierre que ses captifs roulaient au bas de la fausse porte orientale recouvrait davantage cette entrée véritable qu'il recherchait précisément et pour laquelle il avait organisé une exploration ou plutôt une véritable expédition, où le ca-

non même devait jouer son rôle, ainsi qu'on l'a vu plus haut.

Du temps de Baba Mohammed, ce pacha exceptionnel qui régna *vingt-cinq ans* et mourut dans son lit, deux choses à remarquer : la première étant unique dans les annales de la régence d'Alger et l'autre fort rare ; donc sous le règne de ce Dey fortuné (entre 1766 et 1791) sept marocains vinrent le trouver et lui tinrent ce discours : « O sultan, donne-nous l'aman et nous te dirons qu'il y a près de ta capitale un édifice qui renferme des trésors immenses que nous te ferons découvrir, si te veux nous en promettre le cinquième. »

Le Maroc, étant aux yeux des Algériens, la terre classique de la magie, comme la Thessalie l'était pour les Grecs, le pacha prit cette offre en grande considération. Il donna aux sept maugrebins, dix spahis et vingt turcs d'un âge mûr pour les escorter et surtout pour s'assurer qu'une fois le trésor trouvé, ils ne le prendraient pas tout entier au lieu de se contenter du cinquième. Arrivés au Tombeau de la Chrétienne, nos *Taleb* se mirent à brûler de l'encens et à faire les conjurations d'usage (1). Aussitôt, sortirent des nuées de très-petits moustiques, qui, après quelques minutes, étaient devenus gros comme des papillons, puis comme des sauterelles et enfin comme des moineaux. On conçoit qu'arrivés à ce degré de développement, ces animaux déjà si incommodes avec leurs dimensions ordinaires dûrent maltraiter cruellement les magiciens et leur suite. En effet, Turcs, spahis et maugrebins, criblés de douloureuses blessures, toutes au visage, dûrent abandonner au plus vite le malencontreux Tombeau de la Chrétienne. Ceci a bien l'air d'une nouvelle édition des *abejarucos negros* de Marmol.

Longtemps après, mais toujours sous le même règne, qui dura vingt-cinq ans, ainsi qu'on l'a vu, un marocain, plus heureux que ses prédécesseurs, réussit à faire sortir quelque peu des richesses entassées dans notre monument : par un sentiment philanthropique assez rare, surtout chez les sorciers, il écrivit ceci sur une pierre du monument :

(1) Les travaux de déblai nous ont fait découvrir plusieurs traces de ces sortes d'opérations magiques, surtout au pied des fausses portes.

« Il y a beaucoup de richesses dans cet édifice ; elles sont con-
 « tenues dans un coffre de pierre qui est renfermé dans un coffre
 de fer que recouvre un coffre de plomb. »

Le magicien avait signé ce renseignement de son nom, ajoutant qu'il avait pris pour son compte mille doublons *au sanglier* (1), somme bien faible en comparaison de ce qui restait. On raconta la chose à Baba Mohammed, qui envoya l'aga à la recherche du trésor. On fouilla auprès de la pierre en question et on trouva un doublon que le marocain avait oublié de ramasser. Il avait pour effigie un sanglier et pesait autant que dix doublons d'Espagne (2). Il ne paraît pas que l'on ait découvert autre chose ; c'est peut-être en mémoire de cet événement que la fontaine située à un kilomètre et au N.-E. du Tombeau a pris son nom de *Aïn-el-Hallouf*.

Nous n'avons rapporté ces deux anecdotes que parce qu'elles sont racontées comme historiques par les indigènes. Si nous entreprenions, d'ailleurs, de ramasser tous les passages de livres arabes où la magie intervient à propos de notre monument, cela seul ferait un volume. Mais la citation suivante, qui clot ce chapitre, suffira pour édifier le lecteur sur la matière :

« *Endroit appelé Tombeau de la Chrétienne.* Si tu t'y rends,
 « tiens-toi debout à la tête du Tombeau, faisant face au Sud, puis,
 « regarde vers l'Est et tu verras deux pierres dressées comme
 « un homme debout ; par une fouille, descends entre elles et tu
 « y rencontreras deux chaudrons (*pleins d'argent*, bien entendu),
 après avoir immolé (un bœuf, un mouton une poule ?)

Désormais, les documents européens, devenus plus abondants et plus explicites, permettront de suivre avec moins d'incertitude l'histoire du mausolée mauritanien, bien que ces documents n'aient pas toujours la clarté et la certitude que l'on pourrait désirer.

Le docteur anglais Shaw ouvre cette nouvelle série : il a passé

(1) Le *Lion* qui figure sur les armes d'Espagne a été pris pour un *sanglier* par les Indigènes.

(2) Il aurait valu, par conséquent, environ 850 francs, et les mille doublons de cette espèce enlevés par le marocain, auraient représenté une somme totale de huit cent cinquante mille francs.

douze années à Alger, dans le premier tiers du 18^e siècle, comme chapelain du consulat d'Angleterre, et il a fait plusieurs voyages en Berbérie et dans le Levant. Par malheur, il ne distingue pas toujours assez nettement, dans sa relation, ses excursions personnelles de celles d'autres explorateurs, et dont il a eu connaissance par communications de manuscrits ou par renseignements verbaux. Cela est cause, par exemple, qu'on se demande s'il a vu le Tombeau de la Chrétienne, quoiqu'il l'ait décrit et qu'il en produise même un dessin. Il est vrai de dire que c'est précisément ce qu'il en dit et ce qu'il en donne qui fait naître le doute à cet égard. On va en juger, du reste (1).

Ce que nous avons dit du traducteur de Marmol, nous l'appliquons à celui de Shaw : ils ne sont pas plus fidèles l'un que l'autre ! Pour qu'on puisse apprécier que ceci n'est pas une accusation légère, nous allons donner d'abord le texte anglais de cet auteur, et nous le ferons suivre de la traduction de 1743, en regard de laquelle nous placerons la nôtre, que nous nous sommes efforcé de rendre exacte.

On pourra reconnaître ainsi quelles fautes appartiennent à Shaw et quelles autres sont du fait de son traducteur :

The *Kubber Ro-meah* (قبر رومية) *The Roman sepulchre, or the sepulchre (as it will likewise signify) of the christian Woman,* is situated upon the mountainous part of the sea coast, seven miles to the E. by S. of *Tefessad*. According to the discoveries hitherto made, it is a solid and compact edifice; built, in the following manner, with the finest free stone. The height I computed to be a hundred foot and the *diameter* of the *basis* ninety.

(Ici, le dessin)

The figure of this structure, and the received opinion of it 's

(1) Shaw a donné, en 1738, à Oxford, sa première édition des *Travels*, etc., format in-folio; en 1743, il en parut, à la Haye, une traduction française anonyme, avec corrections et notes fournies par l'auteur, dit la préface. Shaw publia, en outre, en 1746 et 1747, deux suppléments à son œuvre. En 1757, après sa mort, parut une 2^e édition, celle-ci in-4^o, de ses *Travels*, qui comprit tout ce qu'il avait publié jusque-là. Enfin, en 1808, il se fit, à Edimbourg, une réimpression en deux volumes in-8^o de cette deuxième édition, mais sans les extraits, les notes, les planches, etc. Pour se servir utilement de l'ouvrage de Shaw, il faut avoir ces diverses éditions et la traduction de 1743, à sa disposition.

being erected over a large treasure, might induce the Turks to call it *Maltapasy* (*The treasure of the sugar loaf*). The point is now wanting; and, by the frequent searches after this treasure, several other parts of it are broken down and defaced. However, it is still of a sufficient height to be a convenient landmark for mariners.

The *Kubber Romeah* should be the same structure, that *Marmol* informeth us to have been built over the daughter of count Julian, in the city *Tignident*: though *Tignident*, provided it be the *Tigadempt* of other authors, is an inland city, at a great distance to the S. W. neither are there at this place the least traces to be met with of such temples and other edifices, as are, at the same time, taken notice of by our author. We may rather, in consideration of the elegance of the workmanship and the beauty of the materials, suppose it much older than the *mahometan* conquests; and to be the same monument, that *Mela* placing betwixt *Iol* and *Icosium*, appropriateth (1) to the royal family of the Numidian kings. Sepulchres of this kind and in the like situation have been taken notice of by ancient authors at other places (*SHAW. Travels, etc.*, p. 44 à 46 de la 1^{re} édition).

TRADUCTION DE 1866.

Le *Kober Roumia*, sépulcre romain ou sépulcre de la femme chrétienne (ainsi que l'expression peut également le signifier), est situé sur la partie montagneuse du littoral, à 7 milles au Sud-Est de *Tefessad* (2). D'après les

TRADUCTION DE 1743.

Le *Kubber Ro-meah*, c'est-à-dire le *sépulcre romain* ou le *sépulcre de la femme chrétienne* (car le mot arabe peut signifier l'un et l'autre), est situé sur la partie montagneuse de la côte, à 7 milles au Sud-Est de *Tefessad*; suivant les

(1) L'orthographe surannée employée dans cette première édition de Shaw a disparu dans la deuxième; au moins si nous en jugeons par la réimpression d'Edimbourg que l'on donne comme en étant la reproduction exacte, à part certaines suppressions.

(2) *Tefessed* — ou, mieux, *Tfassedt* — est le mot arabe *fassed*, berbérisé par addition de deux T, l'un initial et l'autre final. Il signifie *gâté, ruiné*; quand on l'applique à un établissement antique ruiné, il équivaut à *Tekedemt* que les Kabiles ont formé de l'arabe *Kedim* par le même pro-

découvertes faites jusqu'ici, c'est un solide et compacte édifice, bâti de la manière suivante avec les plus belles pierres de taille. J'estime sa hauteur à cent pieds et le diamètre de sa base à 90 pieds.

(Ici, le dessin)

La forme de cette construction et l'opinion reçue qu'elle s'élève sur un trésor considérable, ont pu déterminer les Turcs à l'appeler *Maltapasy*, ou le Trésor du pain de sucre. La pointe de l'édifice manque; et, par suite de fréquentes recherches du trésor en question, d'autres parties du monument sont démolies et défigurées. Cependant, il est encore suffisamment haut pour servir d'*amer* aux marins.

Le *Kober Roumïa* devrait être le même édifice que *Marmol* nous dit avoir été élevé sur la fille du comte Julien, dans *Tignident*; quoique cette dernière ville, si c'est le *Tekedemt* d'autres écrivains, doive être une cité située dans l'intérieur des terres, à une grande distance au S.-O., et qu'il ne s'y trouve pas la

découvertes qu'on a faites jusqu'ici, c'est un édifice solide, bâti dans la forme suivante, de la plus belle pierre de taille. Sa hauteur est d'environ 20 pieds et le diamètre de la base de 90 pieds.

(Ici, le dessin)

La forme de ce bâtiment et l'opinion reçue qu'il a été bâti au-dessus d'un trésor, est peut-être la raison pourquoi les *Turcs* l'ont nommé *Maltapasy*, le *Trésor du pain de sucre*. La pointe y manque et plusieurs autres parties sont endommagées, parce qu'on a souvent fouillé autour pour y chercher le Trésor; il est cependant encore assez haut pour servir de direction aux matelots.

Le *Kubber Ro-meah* devrait être le monument que *Marmol* dit avoir été érigé en mémoire de la fille du comte *Julien*; quoique *Tignident* (si, du moins, c'est ici la ville que d'autres auteurs nomment *Tigadempt*), soit une ville située dans les terres, assez avant au Sud-Ouest, et qu'on ne trouve ici aucun

céde, et qu'ils emploient dans le même sens. Le centre français qui s'est établi à cet endroit, depuis 1854, a adopté le nom de la cité romaine dont on y voit les vestiges et s'appelle *Tipasa*.

moindre trace des temples et autres édifices signalés en même temps par notre auteur.

En considérant l'élégance du travail et la beauté des matériaux, nous supposons qu'il est beaucoup plus ancien que les conquêtes musulmanes et que c'est le même monument que Pomponius Méla place entre Iol et Icosium et désigne comme étant destiné à la famille royale des souverains de Numidie.

Des sépulcres de ce genre, et dans la même situation, ont été indiqués par d'anciens auteurs, en d'autres endroits.

On voit que le traducteur de 1743, ayant commencé par traduire *a hundred feet* (cent pieds) par *vingt pieds*, termine dignement sa tâche en rendant « *at other places* » par le contre-sens « *à peu près dans ces quartiers-ci.* » Le milieu de sa version répond au début et à la fin, ainsi qu'il ressort d'une simple comparaison du texte français avec l'original anglais.

Nous avons dit qu'une deuxième édition de Shaw avait paru en 1757 et qu'elle avait été réimprimée en 1808, moins les extraits, les notes, les planches, etc.

Nous n'avons pas eu cette deuxième édition entre les mains, mais si nous en jugeons par sa réimpression, le texte primitif de Shaw, en ce qui concerne le Tombeau de la Chrétienne, avait pris cette dernière forme qui diffère sur plusieurs points de la première.

« *The Kubber Romeah, i. e. (id est) the sepulchre of the Christian Woman, called by the Turks, from the fashion of it, maltapasy, or the Treasure of the sugar loaf, is situated upon the mountainous part of the sea coast, VII M. to the eastward of Tefessad. According to the discoveries hitherto made, it is a*

vestige des temples et autres édifices dont notre auteur parle dans le même endroit.

Il est plus naturel de croire, vu la beauté de l'ouvrage et des matériaux, que c'est ici un édifice antérieur aux conquêtes des mahométans et que c'est le *Monument* que *Méla* place entre *Iol* et *Icosium* et qu'il dit avoir servi de sépulture à la famille des rois de *Numidie*.

Plusieurs auteurs anciens parlent de tombeaux de cette espèce, situés à peu près dans ces quartiers-ci.

solid and compact edifice built with the finest free stone ; the height whereof, I computed to be a hundred feet and the diameter of the basis ninety. It is of a round figure, rising with steps quite up to the top, like Egyptian pyramids. This structure, therefore, in consideration of the elegance of workmanship and the beauty of the materials appears to have been much elder than the mahometan conquests and may better be taken for the same monument that Mela (cap. V) places betwixt Iol and Icosium and appropriates to the royal family of the numidian Kings.....

Ici, quelques parties du texte primitif ont été éliminées, notamment la tradition relative à la fille du comte Julien ; en revanche, il y a une addition, mais elle est peu heureuse, il faut l'avouer, celle où Shaw dit — si on ne le lui fait dire » — que le Tombeau de la Chrétienne, de forme ronde, s'élève » par des degrés, jusque tout-à-fait au sommet, comme les » pyramides d'Égypte. » Si l'expression un peu vague, *rising with steps quite up to the top*, laissait planer quelques doutes sur notre interprétation, la comparaison avec les pyramides ne peut manquer de les dissiper. Et, cependant, cette forme de pyramide ronde à degrés, donnée ici au nom de Shaw, est contredite formellement par le dessin même que cet auteur produit du monument, au moins celui de l'édition de 1738 !

On aura remarqué, encore, dans cette deuxième leçon, que Shaw place le Tombeau à l'est de Tefessad (Tipasa) et non plus au sud-est, comme dans la première édition ; c'est une rectification qu'on ne peut qu'approuver.

La nouvelle rédaction est moins heureuse, lorsqu'elle supprime la tradition de la fille du comte Julien, ainsi que la phrase relative à Tignident, et laisse pourtant subsister la remarque subséquente de Shaw, laquelle est précisément motivée par ce qu'on élimine ; car, dès-lors, son observation, que le travail et les matériaux du mausolée mauritanien indiquent une époque beaucoup plus ancienne que la conquête musulmane (1), n'a plus une raison d'être suffisamment caractérisée.

(1) La deuxième édition de Shaw — si l'on s'en rapporte à la réim-

Comme Shaw était mort à l'époque où parut cette troisième édition, on ne peut pas le rendre responsable des erreurs et des imperfections qu'on y signale ici et qui sont probablement l'œuvre de quelque arrangeur peu instruit dans la matière.

Nous avons parlé tout-à-l'heure du dessin du Tombeau de la Chrétienne donné par Shaw : le traducteur de 1743 ne l'a pas rendu plus fidèlement que le texte. Car dans celui qui figure à sa page 57 (1^{er} volume), on croit distinguer à gauche comme un pilastre et, à droite, deux espèces de petites colonnes grêles, le tout sans chapiteaux ni bases ; de sorte qu'en définitive, on n'est pas du tout sûr de ce que l'on voit et qu'on ne sait absolument qu'en conclure. De fait, nous croyons que ces lignes verticales du dessin de Shaw sont tout simplement des hachures, destinées à faire comprendre que la partie moyenne de l'édifice était circulaire.

On voit que si Shaw n'a pas été clair ni complet, ni même toujours exact, dans ce qu'il a dit du Tombeau de la Chrétienne, il est au moins innocent d'assez grosses erreurs qu'il convient de restituer au vrai coupable, le traducteur de 1743. Mais ce dont on ne peut l'absoudre, c'est d'avoir attribué la tradition de la CAVA à Marmol qui précisément l'a déclarée *fabuleuse* (1) ; car, même en suivant, comme il l'a fait, la version de Perrot d'Ablancourt, qui supprime le *fabulosamente* si essentiel de son auteur, il demeure toujours apparent que l'écrivain espagnol n'adopte pas ladite tradition et ne fait que la rapporter d'après les Chrétiens (sans doute, des esclaves d'Alger). La phrase même de la traduction, que nous produisons ci-dessous, ne laisse aucun doute à cet-égard :

pression de 1808 — dit, de même que la première, *Mahometan conquests*, au lieu de *Mahometan conquest* que le sens exige. Cette substitution du pluriel au singulier fait d'une expression restreinte dans son sens, appropriée et claire dans ses termes, une énonciation générale assez vague et qui ne rend plus l'idée de l'auteur, celui-ci ayant voulu parler évidemment ici de la *conquête de l'Afrique par les musulmans* et non de *leurs conquêtes en général*. Mais ceci est la faute de Shaw lui-même.

(1) Marmol dit en propres termes : Los cristianos mal arabigos la llaman Caba Rumia y dicen *fabulosamente* que está allí enterrada la Cava, hija del conde Julian.

« . . . Il y a un dôme fort haut que les Maures appellent
 » *Coborrumia*, ou sépulture de romain, et les Chrétiens, par
 » corruption, *Cabaromia*, où *ils disent* qu'est enterrée la fille
 » du comte Julien. »

Rien n'autorisait donc Shaw à attribuer l'absurde tradition à Marmol. Au reste, le hasard, appliquant cette fois assez intelligemment la loi du talion, l'a puni de cette faute par la main de son propre traducteur qui lui fait donner *vingt pieds de haut* à notre Tombeau de la Chétienne quand il avait dit *cent* ! Si bien que, depuis lors, ceux qui ont écrit sur le monument, au lieu de critiquer le docteur anglais pour les fautes qu'il a réellement commises, n'ont cessé de lui reprocher celle-ci dont il était fort innocent ; et sans que pas un seul de ces aristarques ait eu l'idée si simple et si équitable de vérifier le texte de Shaw, pour s'assurer si la faute s'y trouvait réellement !

Si les variations et les erreurs réelles de Shaw font douter qu'il ait jamais vu — au moins, *de près* — le monument qu'il décrit, il est une omission essentielle, caractéristique, qui nous paraît trancher la question contre lui, car il n'a pas vu, lui archéologue instruit, passionné, ce que remarquait le plus vulgaire touriste, même avant qu'aucun travail d'exploration eût été entrepris au Tombeau de la Chrétienne ; il n'a pas vu ces nombreux tambours de colonnes engagées, répandus autour de l'édifice ; il n'a pas vu davantage aucun des chapiteaux d'ordre ionique ancien qui s'y rencontraient ; il n'a pas même aperçu cette fausse porte du Nord dont la partie supérieure émergeant de plus d'un mètre du milieu des pierres écroulées, attirait forcément l'attention, cette porte devant laquelle aucun visiteur n'a jamais manqué de s'arrêter, parce qu'elle était de l'abord le plus facile et piquait la curiosité par ce fameux croisillon de panneau que certains archéologues ruraux s'obstinent encore à appeler une croix.

Évidemment, si Shaw avait visité le monument, il aurait vu ces choses ou au moins quelques-unes d'entre elles ; et s'il les avait vues, il en aurait très-certainement parlé. Or, comme il n'en dit absolument rien, il faut en conclure qu'il ne décrit le Tombeau que par oui-dire et sur renseignements.

Si nous nous sommes autant appesanti sur son témoignage, c'est que Shaw est encore une grande autorité archéologique en Algérie, on pourrait presque dire une autorité unique dans un pays où il y a si peu de livres et où le sien remplace toute une bibliothèque spéciale (1). D'ailleurs, certains écrivains d'Europe, dont on ne peut se dispenser de parler ici, l'ont suivi et trop fidèlement, car l'on verra tout-à-l'heure où il les a menés, lui ou son traducteur.

N'y a-t-il pas, en outre, un enseignement précieux à tirer pour tout le monde d'une étude de ce genre? Et n'est-ce rien que d'apprendre, à l'aspect des conséquences fâcheuses indiquées plus haut, qu'il ne faut pas s'appuyer sur un ouvrage et encore moins critiquer celui qui l'a fait, quand on ne le connaît que par des traductions? Que de systèmes sans valeur, que de critiques injustes n'auraient jamais vu le jour, si leurs auteurs, laissant de côté la race infidèle des translateurs, avaient eu la pensée si simple et si équitable de lire Léon l'africain en italien (à défaut du texte arabe qui paraît perdu), Marmol en espagnol et Shaw en anglais.

Après Shaw, vient son compatriote, Bruce, dans l'ordre des temps, Bruce qui crut avoir découvert les sources du Nil que l'on découvre encore de nos jours. En travaillant à la biographie de cet auteur, que nous avons publiée dans le sixième volume de la *Revue africaine*, nous avons dû relire son ouvrage et nous n'y avons rien vu de relatif au Tombeau de la Chrétienne. Cependant, nous avons appris que M. Dureau de La Malle, ayant eu communication des papiers de ce célèbre voyageur, disait y avoir trouvé l'inscription suivante, que Bruce aurait lue sur le Mausolée royal de Mauritanie :

BASILISSÈS KLEOPATRAS

Si une pareille épigraphe eût jamais existé sur le Tombeau

(1) Les *Extraits* que Shaw a eu l'excellente idée de placer à la fin de son ouvrage sont d'un très-grand secours pour nos archéologues algériens les plus utiles, ceux qui expédient et voyagent et sont, par conséquent, les mieux placés pour faire des études directes. Avec les *Extraits* de Shaw, ils ont, en ce qui concerne l'Afrique septentrionale, dix-huit ouvrages anciens qui, réunis, feraient à eux seuls la charge d'une bête de somme.

de la Chrétienne, il y en aurait eu au moins une seconde en l'honneur de Juba II, le souverain du pays et celui qui avait élevé le monument. La place indiquée pour toutes deux était évidemment quelqu'une des fausses portes. Or, les quatre fausses portes ont été complètement déblayées, de manière à dégager tout-à-fait non-seulement leurs colonnes particulières, mais les deux entre-colonnements entre lesquels elles figurent; chacune des pierres qu'il a fallu remuer pour opérer ce déblai a été vue et examinée avec soin, puisque nous relevions même de simples signes d'appareillages, gravés plus ou moins grossièrement. Cependant, l'inscription de Bruce n'a pas été retrouvée : nous croyons, quant à nous, qu'elle n'a jamais existé et nous nous rallions volontiers, sur ce point d'archéologie, à l'opinion que le savant M. Léon Renier nous exprimait en ces termes, dans une lettre du 14 mai dernier :

« J'ai tout lieu de craindre que M. Dureau de la Malle
 » n'ait pris, dans les papiers de Bruce, la légende d'une des
 » monnaies frappées au nom de Cléopâtre Séléne, laquelle
 » avait pu en effet être trouvée auprès du Tombeau, pour
 » une inscription vue sur une des pierres de ce monument. »

De 1768, époque où Bruce écrivait, jusqu'en 1835, il n'est pas à notre connaissance qu'on ait rien imprimé de nouveau sur le Tombeau de la Chrétienne. Mais, à cette dernière date, commence la série des visites nombreuses que ce monument devait recevoir des touristes européens, comme aussi des explorations de natures bien diverses dont il devait être l'objet.

A. BERBRUGGER.

(A suivre)
